

Source : https://www.rtf.be/info/societe/detail_la-concentration-des-gaz-a-effet-de-serre-a-franchi-de-nouveaux-records-en-2017?id=10079262

Téléchargement 22 11 2018

La concentration des gaz à effet de serre a franchi de nouveaux records en 2017



La concentration des gaz à effet de serre a franchi de nouveaux records en 2017 - © MARK WILSON - AFP

Belga

Publié le 22 11 2018

Les gaz à effet de serre, à l'origine du réchauffement climatique, ont franchi de nouveaux pics de concentration dans l'atmosphère en 2017, s'est inquiété jeudi l'ONU, qui appelle à agir d'urgence pour inverser la tendance.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

"Les données scientifiques sont sans équivoque. Si l'on ne réduit pas rapidement les émissions de gaz à effet de serre, et notamment de CO₂, les changements climatiques auront des conséquences irréversibles et toujours plus destructrices pour la vie sur Terre", a déclaré Petteri Taalas, secrétaire général de l'agence onusienne dédiée à la météorologie mondiale (OMM).

Selon cette agence de l'ONU, les concentrations dans l'atmosphère de dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄) et protoxyde d'azote (N₂O), trois gaz à effet de serre, ont encore progressé l'an dernier, pour atteindre des "nouveaux records" à l'échelle du globe.

Rien n'indique un renversement de cette tendance

Et "rien n'indique un renversement de cette tendance, qui est pourtant le facteur déterminant du changement climatique, de l'élévation du niveau de la mer, de l'acidification des océans et d'une augmentation du nombre et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes", pointe l'OMM.

Les gaz à effet de serre captent une partie du rayonnement solaire traversant l'atmosphère, qui de ce

fait se réchauffe. Ce phénomène, appelé "*forçage radiatif*" par les experts, s'est accru de 41% depuis 1990. Et le CO₂ est de très loin le principal responsable de ce réchauffement.

Les experts ont aussi observé l'an dernier une recrudescence "*inattendue*" d'un puissant gaz à effet de serre réduisant la teneur en ozone, le CFC-11 (trichlorofluorométhane), dont la production est régie par un accord international visant à protéger la couche d'ozone.